

Approbation n° 24-228 du 20 juin 2024

Société : CAISSES LOCALES AFFILIEES A LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE ALPES

Prospectus approuvé en vue des émissions par offre au public de parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 1,53 € pour un montant maximum d'émissions de 50.000.000 €.

Nota :

Le prospectus incorpore par référence :

- le document d'enregistrement universel de Crédit Agricole SA déposé auprès de l'AMF le 22 mars 2024 sous le n° D. 24-0156 et son amendement déposé auprès de l'AMF le 28 mars 2024 sous le n° D. 24-0156-A01,
- le communiqué financier sur les résultats de la Caisse Régionale à fin mars 2024, publié le 23 avril 2024,
- les rapports financiers annuels de la Caisse Régionale pour les exercices 2022 et 2023,
- le rapport d'information au titre du Pilier 3 au 31 décembre 2023.